L’INVENTION DU SUD

Thierry COUZIN

S'il eut une forme aussi bien administrative qu'économique depuis le second XVIIIème siècle, le Sud en tant qu'entité culturelle a été inventé après la coupure révolutionnaire sous l'angle du sentiment d'appartenance au terroir. Celle-ci ne fut pas suffisante pour donner une forme politique à la région ce qui laissa en quelque sorte l'enveloppe vide qui sera plus tard récupérée par Charles Maurras dont la version xénophobe put compter aussi bien à l'échelle locale que nationale[1]. Ce courant de pensée ne s'est pourtant pas éteint et a pris une dimension plus méridionale après la seconde guerre mondiale. Cet ensemble reçut encore un nouvel élan à la fois comme nom commun et comme nom propre après la nuit de la seconde guerre mondiale.

● Les réalités d'avant l'appellation

La province désignait au XVIIIème siècle la circonscription territoriale de l'Intendant. Les pays d'Etats imposèrent à la circonscription ses limites puisque sa réussite dépendit beaucoup de la stature des personnalités qui détenaient l'office. Le renouveau provincial dans les années 1760 fut d'une intensité inégale[2] car il y eut concurrence entre la notabilité locale caractérisée dans la Provence orientale par une forte concentration de pénitents et francs-maçons et les fonctionnaires nommés[3]. C'est sans doute ce qui différencia les municipalités lors de l'élection de leurs représentants aux Etats Généraux en 1788 dont les assemblées furent dans le parlement d'Aix-en-Provence, particulièrement ouvertes aux artisans et paysans à Lorgues, Hyères, Draguignan ou Sisteron[4], aux côtés des plus allivrés dont l'émancipation était certes plus étendue[5].

En Languedoc si le rendement des grains avait augmenté quelque peu entre 1500 et 1700, si l'on avait pu planter massivement et continûment de la vigne, ou bien largement irriguer, alors la société aurait pu faire face, par simple élévation du revenu cadastral, à l'essor démographique, au morcellement croissant, comme au prélèvement accru des charges de toute sorte. A partir de la fin du XVIIème siècle, non seulement dans la culture de la vigne et la soie, mais dans la draperie qui prit son essor au début du XVIIIème siècle, nous avons affaire à la pénétration d'une mentalité industrieuse qui va échouer à se diversifier. En effet la forte croissance démographique à partir de 1750 relança la course aux subsistances suivant l'indice du produit brut. Mais si la paupérisation se stabilisa ce fut au prix de démembrement et du morcellement des propriétés. Les investissements poussèrent le progrès technique dans l'espace rural à l'intérieur duquel la diminution de la surface cultivée a été compensée par une hausse de la productivité et c'est donc ainsi essentiellement le produit brut agricole qui fut le moteur de la hausse du niveau de vie[6].

La cartographie des provinces du Sud fut élaborée suivant la méthode de la triangulation du maillage du territoire par feuillets inventée par César-François Cassini pour la France en tenant compte des historiographies régionales rédigées par les ecclésiastiques comme du contrôle des Etats du Languedoc et de Provence et de la généralité de Guyenne. Ces cartes régionales prirent pour modèle les circonscriptions diocésaines et eurent pour

---

[1] Thierry Fabre, « Les Territoires de l'appartenance Provence-Méditerranée », dans *La pensée de midi. Revue littéraire et débats d'idées*, 2000, pp. 6-11

[2] François-Xavier Emmanuelli, Un mythe de l'absolutisme bourbonien : *l'Intendance du milieu du XVIIème siècle à la fin du XVIIIème siècle (France, Espagne, Amérique),* Paris, 1981, p. 70

[3] Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-Maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, 1968, pp. 357-367

[4] Monique Cubbels, *Les horizons de la liberté. Naissance de la Révolution en Provence 1787-1789*, Aix-en-Provence, 1987, pp. 55-58

[5] Michel Derlange, « Les plus « apparens » au village », dans *Le village en Provence*, colloque, Mouans-Sartoux, 1985

[6] Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1969, pp. 360-370

intention une meilleure gestion par les évêchés, communautés et sénéchaussées du réseau de communication[7]. L'insertion des circonscriptions d'Ancien Régime dans le département a été inégalement achevé parce qu'elle reposa sur le critère forcement discutable de l'établissement de centres urbains et de la mesure de leurs distances respectives[8]. Quant à ses limites elles furent choisies suivant la ligne de partage des eaux et les lignes de crêtes déjà appliquées pour l'élaboration des frontières et par exemple par le traité de Turin de 1760 à propos du Dauphiné et de la Provence[9]. La principale caractéristique du Sud fut son morcellement quant au poids du spirituel dans la constitution civile du clergé en 1791. Au centre, dans le Gard, l'Ardèche, le Tarn, l'Aveyron et l'Hérault, l'engagement catholique fut précoce et l'équilibre entre les principes de l'égalité instable. Dans les Alpes, le Dauphiné et la Provence, le serment de la constitution fut massif et le fait religieux incontestablement moins important que sur la rive droite du Rhône. Quant au Comtat Venaissin le conflit confessionnel n'apparaît pas mais les affrontements furent forts puisqu'il s'agissait d'un territoire annexé pris sur le patrimoine de l'Eglise[10].

● La conscience de l'altérité

A l'époque classique Paris demeura le centre qui irradiait la masse compacte de provinces indifférenciées, voire le monde. Encore en 1721 si Montesquieu s'interrogeait sur le réseau de correspondances des princes entre Paris, Venise, Smyrne et Ispahan, sur l'altérité des coutumes entre l'Orient et l'Occident dans les *Lettres persanes* c'était d'abord le français qui tenait lieu d'idiome commun par-delà les frontières[11]. Or, c'est d'abord de la périphérie que vint avec le siècle des Lumières une sensibilité particulière à l'oreille de la diversité des parlers. Jean-Jacques Rousseau qui longtemps hésita à assumer dans sa vie la diversité de ses racines entre le français, le franco-provençal et le genevois finit par pencher dans ses *Confessions* qui paraîtront en 1782, après son décès, en faveur de son provincialisme linguistique qui n'était plus une tare à masquer mais, au contraire, il s'en revendiquait pour évoquer les sensations de la réminiscence. Il y eut une offensive de la philosophie française des Lumières qui s'en prit à la fois à l'apprentissage du latin et à l'emploi des patois au bénéfice d'une langue dont le qualitatif de national comme vocable n'était apparu qu'en 1763[12]. Mais le premier essai de hiérarchisation ne vit le jour depuis Paris qu'ensuite avec l'article *Langue* de l'Encyclopédie qui définissait la langue nationale comme celle qui était parlée par plusieurs peuples égaux et indépendants, tandis que chacun d'eux pouvait avoir des dialectes caractérisés par des usages propres sur la prononciation ou la terminaison des mots. Hors de la nation, c'est-à-dire de son gouvernement et de son maillage administratif, les patois étaient abandonnés au menu peuple de chacune des provinces et chacune d'elle avait le sien. Dans ce va et vient, le 8 pluviôse de l'an II Barère proclama à la Convention que la langue devait être une et indivisible comme la République et fut chargé de niveler ou de lisser

---

[7] Monique Pelletier, « La cartographie des Lumières dans le sud de la France et ses rapports avec l'histoire des provinces », dans *Géographie et cartographie : méthode et résultats*, Monique Pelletier (dir.), Paris, 2007, pp. 9-23

[8] Daniel Nordman, Marie-Vic Ozouf-Marignier, *Atlas de la Révolution française. 4. Le territoire. Réalités et représentations*, Paris, 1989, pp. 30-11

[9] Jean-Pierre Martin, « Diplomatie et Lumières : le traité de Turin de 1760 », dans *La Révolution : la guerre et la frontière*, Monique Cubbels (dir.), Paris, 2000, pp. 203-217

[10] Michel Vovelle, « Le poids des affrontements religieux dans la formation des options collectives méridionales sous la Révolution française », dans *Religion, Révolution, Contre-Révolution dans le Midi 1789-1799*, Colloque, Nîmes, 1990, pp. 215-218

[11] Montesquieu, *Lettres persanes*, Paris, 1995, 347 p

[12] Louis Trenard, « L'enseignement de la langue nationale : une réforme pédagogique, 1750-1790 », dans *Historical Reflections. Réflexions historiques*, 1980, 2-3, pp. 100-101

la diversité des expressions dialectales qui du coup devinrent assimilées à des langues étrangères[13].

● La construction de l'identité

L'une des formes de redressement du passé méridional a été mis à jour par l'historiographie de la Restauration. Celle-ci a réécrit un Moyen Age dit occitan sous ses deux aspects essentiels, le temps des Troubadours et la croisade des Albigeois, afin de dégager des caractères capables de dépasser le découpage provincial. Le paradoxe c'est que cette définition du Sud vint d'historiens qui se définissaient par là même comme des gens du Nord. Dans les années 1820 ces érudits les plus influents furent François Guizot, Sismonde Sismondi et Augustin Thierry. Liberté de ton, libertés communales, liberté religieuse se cristallisèrent sous leurs plumes en une expression culturelle propre dont la pluralité de sa reconnaissance linguistique attendra la génération suivante[14]. Et en effet les années 1840 virent un foisonnement romanesque, poétique et certes historique encore, des gens du Sud parmi lesquels Claude Fauriel et Mary Lafon. Le premier XIXème siècle n'a cependant pas relevé que la dispersion imposée de l'Eglise romaine, avec la création de l'ordre mendiant franciscain pour faire face à l'exigence de pureté du christianisme des Vaudois dans les Alpes du Sud et de l'ordre des prédicateurs dominicains pour éradiquer l'hérésie Cathare dans le Midi toulousain, divergeait des séductions de l'Etat aussi bien envers les usuriers rassemblés sous le nom générique de Cahorsins que dans la quête d'un débouché méditerranéen à Saint-Gilles et à Arles[15]. A la troisième génération cependant Jules Michelet évoqua dans son *Tableau de la France* publié en 1833 et repris en 1852 puis 1861 l'altérité du Sud en ces termes : « cette Judée de la France ne rappelait pas l'autre seulement l'autre par ses bitumes et ses oliviers, elle avait aussi Sodome et Gomorrhe, et il était à craindre que la vengeance des prêtres ne lui donnât sa mer Morte »[16], ou encore « l'Afrique dont les races se rapprochent de nos races du Midi, l'Afrique que je reconnais parfois dans mes amis les plus distingués des Pyrénées, de la Provence ». Il tranchera donc en séparant l'Eglise centripète de l'Etat centrifuge dans la personnalité française[17].

●La régionalisation administrative

Avant et après la guerre de 1914 le comté de Nice n'échappa pas au développement du régionalisme autour de la constitution par Jean-Charles Brun de la Fédération Régionaliste Française en 1900 qui en rédigea le manifeste en 1911 et la question se posa de la question de son appartenance au Félibrige provençal mené par Frédéric Mistral[18]. Or, dans le Midi méditerranéen la connaissance territoriale se faisait par l'intermédiaire d'un savoir pratique sur le terrain qui était conscience d'une appartenance dont la langue, l'accent et la sociabilité étaient les marqueurs. A la fin du XIXème siècle le regroupement par association fut perçu dans les termes des partis politiques et des coopératives. En Languedoc et dans le Var ces deux composantes se confondirent en cellules socialistes. C'est sous la IIIème République qu'une loi de 1898 avait entrepris le regroupement économique par région à l'aide du réseau des chambres de commerce mais la réalisation de ce projet s'était heurtée localement aux

[13] Fausta Garavini, « Province et rusticité : esquisse d'un malentendu », dans romantisme, 1982, 35, pp. 73-73.
[14] Philippe Martel, « Les historiens du début du XIXème siècle et le Moyen Age occitan : Midi éclairé, Midi martyr ou Midi pittoresque », dans *Romantisme*, 1982, 35 pp. 49-57
[15] Georges Duby, *Le Moyen Age. De Hugues Capet à Jeanne d'Arc 987-1460*, Paris, 1987, pp. 273-295
[16] Philippe Martel, *op. cit.,* pp. 57-61
[17] Hervé Terral, « L'homme du Midi et l'homme du nord : la question nationale chez Jules Michelet », dans *Les suds. Construction et déconstruction d'un espace national*, Claudine Vassas (dir.), Paris, 2005, pp. 115-116
[18] Jean-Charles Brun, *Le Régionalisme*, Paris, 2004, pp. 61-345

conflits d'intérêts entre Nice et Marseille. L'identité collective alors variait d'un *païs* à l'autre formant une mosaïque de cultures apparentées et à la fois diverses[19]. La première guerre mondiale va de fait concrétiser un régionalisme économique occultant la spécificité de Nice et du département des Alpes-Maritimes par le biais d'une décision militaire en 1915 afin de pallier les carences de la consommation des ménages et de la grande industrie. Le Sud-Est constitua le XVème région administrative dont le siège était à Marseille. Dans ce contexte les divergences, essentiellement à propos de revendications sur les commodités de transport de matière première comme le charbon, conduisirent à des projets de développement plus diversifiés auquel se heurta la question du rattachement administratif de Nice à l'arc alpin plutôt qu'à la Provence[20]. Alors que dans les années trente le pouvoir local put s'incarner dans des notables nouveaux tel qu'Edouard Daladier à Carpentras, sous Vichy disparurent ces cercles qui soutenaient la République[21]. Le Conseil National de Philippe Pétain maintint cependant la régionalisation économique commencée plus de vingt ans auparavant ce qui aboutit à des revendications de la part des édiles de Nice tels que Jean Médecin et Léon Barety lors de la réunion d'une commission chargée de ses découpages en 1941[22].

● La pensée de midi dans la tourmente

Paul Valéry vit dans les années 1930 l'extinction de l'histoire mélodique : la mondialisation frappait d'obsolescence l'harmonie ancienne entre les hommes et l'espace phénoménologique de leurs manifestations[23]. Celle-ci venait de la Méditerranée qu'il conçut comme un dispositif à faire de la civilisation. Encore fallait-il lui donner une méthode et Paul Valéry l'établit en jaugeant à la fois sur le plan du milieu et de l'homme ce qui coexiste à une époque donnée, ce qui s'y introduit, et ce qui en émane afin de dégager en quelque sorte la fonction[24]. Le projet d'histoire de la philosophie politique en France est récent et repose sur les raisons du passage du lieu plein des anciens au lieu vide dans lequel l'objet s'est évanoui dans un silence fut-il recouvert sous la saturation de la presse d'opinion[25]. A en croire l'*Eclaireur de Nice* il y eut dans les Alpes-Maritimes une recrudescence du suicide. Parmi ses causes la plus importante fut la neurasthénie employée comme un terme générique dont l'abus trahissait la méconnaissance de cette maladie nerveuse provoquée par l'accélération du rythme de la vie industrielle et urbaine et mobilisa alors les médecins pour mieux en définir la pathologie[26].

Non seulement le XIXème siècle a inventé le Sud en parlant du Nord mais il a inventé la question d'un Orient qui s'opposa ainsi un Occident par la délimitation de frontières nationales et mis ainsi un terme à l'espace médian qui du traité de Verdun en 843 à la prise de Rome en 1870 avait fait vivre des pays voués à un rôle de communication dans le continent mais qui jamais ne constituèrent ensemble une entité politique[27]. Le mot nationalisme apparût

---

[19] Yves Rinaudo, « Un équilibre méditerranéen : le pouvoir local entre l'Etat et le territoire », dans *Etudes Rurales*, 1986, 101-102, pp. 204-205

[20] Olivier Vernier, « La région de Nice (1898-1941) : de l'espace économique contesté à la province administrative escamotée », dans *Du Comté de Nice aux Alpes-Maritimes. Les représentations d'un espace politique et culturel dans l'histoire*, Colloque, Nice, 2000, pp. 90-93

[21] Yves Rinaudo, *op. cit*., p. 207

[22] Olivier Vernier, *op. cit*., pp. 94-97

[23] Paul Valéry, « De l'Histoire », dans Id. *Regards sur le monde actuel et autres textes*, Paris, 1945, pp. 35-38

[24] Ibid., « Le Centre universitaire méditerranéen », dans Ibid., pp. 267-286

[25] Ralph Schor, *Crises et dictatures dans l'Europe de l'entre-deux-guerres*, Paris, 1993, 127 p.

[26] Mathieu Perez, « Les désespérés. Représentations du suicide dans les faits divers de l'Eclaireur de Nice à la veille de la crise de 1929 », dans *Cahiers de la Méditerranée*, 2007, 74, pp. 124-129

[27] Thierry Couzin, « Le renouvellement d'une identité de frontière. Les effets des bouleversements internationaux sur la notabilité dans le comté de Nice : 1792, 1848, 1870 », dans *Cahiers de la Méditerranée*, 2007, 74, pp. 151-167 ; Thierry Couzin, « Contribution piémontaise à la genèse de l'Etat italien. L'historicité de

en France sous la plume de l'abbé Barruel en 1798 : « le nationalisme prit la place de l'amour général ». S'il est absent de la *Grande Enclopédie* de Marcelin Berthelot, le *Littré* l'ignore aussi comme le *Dictionnaire de l'Académie française*, il figure par contre dans le *Grand dictionnaire universel* de Pierre Larousse en 1874 sous deux acceptions : « Les idées étroites du nationalisme paraissent à tous les esprits droits d'un ridicule infini » (Hector Berlioz) et « Si le principe du nationalisme est vrai, il implique l'indépendance et l'autonomie des moindres groupes comme des plus vastes agglomérations » (Pierre-Joseph Proudhon). C'est en fait Maurice Barrès qui dans le *Figaro* du 4 juillet 1892 va faire sortir le terme de la diplomatie et lui donner la diffusion plus large d'un courant politique. Ainsi, de tradition jacobine, le nationalisme du XIXème siècle concilie deux éléments : l'esprit cocardier et le messianisme humanitaire[28] dont les contradictions n'apparaîtront qu'après la première guerre mondiale avec la place accordée au soldat français moyen « Chauvin » dans la propédeutique du civisme. Aussi peut-on conclure que l'identité du Sud fut d'abord un produit de la mémoire collective dont elle lui doit également son devenir.

---

la « Raccolta per ordine di materie delle leggi » (1818-1868) », dans Bolletino Storico-Bibliografico Subalpino, 2008, I, pp. 101-120 ; Thierry Couzin, « L'écheveau interrégional des pays lotharingiens jusqu'à l'instauration des Etats frontaliers. Essai de synthèse (843-1559) », dans *Recherches Régionales*, 2008, 191, pp. 1-8

[28] Raoul Girardet, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Paris, 1983, pp. 7-9 et 13